

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2011 AUX PRODUITS ET SERVICES RELEVANT DE LA CONVENTION DE COMPTE DE DÉPÔT ET DE LA CONVENTION DE COMPTE DE TITRES ET PEA - EXTRAIT



www.cmb.fr

TARIFS APPLICABLES AUX PARTICULIERS

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet : Domiwib	GRATUIT (Hors coûts du fournisseur d'accès Internet)
Alerte compte par SMS	0,34 € par alerte reçue
Carte de paiement internationale à débit immédiat :	37,00 € par an
Carte Mastercard à débit immédiat	
Carte de paiement internationale à débit différé :	47,25 € par an
Carte Mastercard à débit différé	
Carte de paiement à autorisation systématique :	22,75 € par an
Carte Maestro	
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale	- avec carte Maestro : 1,00 € par retrait - avec carte MasterCard : 1,00 € par retrait à partir du 5 ^e retrait dans le mois ou du 9 ^e pour les détenteurs d'un Eurocompte (*)
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	En agence : 2,85 € par virement Par Internet : GRATUIT
Frais de prélèvement	- Mise en place d'une autorisation de prélèvement : GRATUIT - Par prélèvement : GRATUIT - Sauf prélèvements émis par Organismes financiers autres que Crédit Mutuel et ses filiales (maximum : 6 par mois) : 0,92 €
Commission d'intervention	8,35 € par opération (dans la limite de 208,75 €/mois)
Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurcarte	26,80 € par an

(*) voir paragraphe « offres groupées de services »

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

> Ouverture de compte	Gratuit
> Clôture de compte	Gratuit
> Service d'aide à la mobilité (prise en charge des formalités liées au changement de banque)	Gratuit
> Désolidarisation de compte joint (sauf en cas de décès)	31,75 €
> Délivrance liste des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit
> Transfert de compte dans une autre caisse du Crédit Mutuel de Bretagne	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

Mensuel à domicile ou via Domiwib	Gratuit
Autre périodicité :	
> Expédition à domicile, le relevé (1)	1,03 €
> retirés à l'imprimante libre-service	Gratuit
> via Domiwib	Gratuit
Avis de crédit :	
> expédition à domicile, l'avis (1)	1,03 €

TENUE DE COMPTE

> Frais de tenue de compte (par mois) (2)	2,75 €
> Délivrance de RIB ou de BIC/IBAN	Gratuit

SERVICES EN AGENCE

Aux guichets du CMB :	
> retrait d'espèces	Gratuit
> remise de chèque	Gratuit
> paiement de chèque	Gratuit
Aux guichets d'autres Fédérations de Crédit Mutuel :	
> retrait Dépann'Espèces - Mise à disposition de fonds	Gratuit
Frais de recherche :	
> tout document dont contrat	11,70 €
> photocopie supplémentaire	0,55 €
Duplicata relevé de compte, le relevé :	
> réalisé en agence	6,60 €
> recherche archive	11,70 €
Duplicata document et contrat :	
> réalisé en agence	11,70 €

(1) Facturation mensuelle.
(2) Réduction de 50 % pour les moins de 26 ans.

BANQUE À DISTANCE

CMB DIRECT

Hors Eurocompte CMB/VIP, les services de banque à distance par Dominitel sont accessibles sur cotisation forfaitaire mensuelle (si connexion dans le mois) (3).	
Par Domiwib (4) : accès aux comptes par Internet www.cmb.fr	Gratuit
Par Domimobile (4) :	
> accès aux comptes par Internet mobile m.cmb.fr	Gratuit
> accès aux comptes par les applications CMB iPhone, CMB Android et CMB iPad	Gratuit
Par Domitel (4) : accès aux comptes par téléphone (1) au 0 821 011 011	Gratuit
Par Dominitel (4) : accès aux comptes par Minitel 3615 CMB	4,00 €

SERVICE D'INFORMATIONS SUR TÉLÉPHONE PORTABLE OU PAR E-MAIL

Alertes Pocket Info :	
> relevé de compte bi-hebdomadaire (par mois)	2,55 €
> relevé de compte quotidien (par mois)	5,10 €
> alerte compte (par alerte émise)	0,34 €
Domitexto (4) :	0,35 €

SERVICE PAY2YOU (ÉMISSION DE VIREMENTS VERS UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE OU UNE ADRESSE E-MAIL)

Abonnement (4) :	Gratuit
------------------	---------

SERVICE DE CHÈQUE EN LIGNE

Envoi simple	1,00 €
Envoi recommandé	5,05 €

COFFRE FORT ÉLECTRONIQUE DOMI-CONFIDENS ET DIGIPOSTE (5) Δ

> 1 Gigaoctet (Go) - par mois	1,00 €
> Le Go supplémentaire (maximum : 4 Go) - par mois	1,00 €

(4) Hors coûts facturés par l'opérateur à la charge du client.
(5) Prix facturé par l'opérateur = prix du SMS selon contrat, susceptibles d'évolution.
(6) Personnes majeures uniquement.
(7) Coût de la communication facturé par l'opérateur à la charge du client.
(8) Facturation annuelle - Réduction de 50 % pour les moins de 26 ans.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

CARTES DE RETRAIT (6) (COTISATION ANNUELLE REVISABLE)

Carte VIP (12 - 17 ans) (7) - Arrêt de commercialisation : 4 mai 2010	5,40 €
Carte VIP Cirrus (12 - 17 ans) (7)	10,70 €
Carte Crédit Mutuel interfédérale	20,80 €
Carte Cirrus	20,80 €
Carte Express	5,25 €

CARTES DE PAIEMENT (6) (COTISATION ANNUELLE REVISABLE)

Carte VIP rechargeable (12 - 17 ans) (7)	15,00 €
Carte MAESTRO :	
> appel systématique	22,75 €
> appel étranger - Arrêt de commercialisation : 1er juillet 2009	25,00 €
Carte MASTERCARD :	
> débit immédiat	37,00 €
> débit différé	47,25 €

■ Prestation comprise dans le "forfait Essentiel" Eurocompte CMB.

Les tarifs des prestations signalées par un Δ s'entendent TVA incluse (Taux de 19,60 % au 01/02/2011 susceptible d'évolution), les autres prestations n'étant pas assujetties à cette taxe.

Carte @CESS MASTERCARD :	
> débit immédiat	44,25 €
> débit différé	54,25 €
Carte VISA :	
> débit immédiat	38,00 €
> débit différé	48,00 €
Carte GOLD MASTERCARD :	
> débit immédiat	122,00 €
> débit différé	128,00 €
Carte VISA Premier :	
> débit immédiat	125,00 €
> débit différé	129,00 €
Carte PLATINUM débit immédiat ou différé	272,00 €
Personnalisation du visuel de la carte bancaire (8) (9)	11,00 €
Carte MONEO BLEU (9)	8,00 €
MONEO carte bancaire (9)	5,00 €
Débit 3 fois : - Arrêt de commercialisation : 1er mai 2011	
> utilisation de Débit 3 fois	nous consulter

CARTES DE CRÉDIT (6) (COTISATION ANNUELLE REVISABLE)

Carte MASTERCARD Préférence	Gratuit
-----------------------------	---------

SERVICE DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE SÉCURISÉ SUR INTERNET (10)

Virtualis	Gratuit
Blocage Internet (11)	Gratuit

RETRAITS ET PAIEMENTS AVEC UNE CARTE BANCAIRE (12)

Retrait dans les distributeurs automatiques autres que Crédit Mutuel :	
> en Euro :	
- avec carte MAESTRO	1,00 €
- avec cartes MASTERCARD, @CESS MASTERCARD ou VISA, à partir du 5 ^e retrait dans le mois (par retrait)	1,00 €
- avec cartes MASTERCARD, @CESS MASTERCARD ou VISA, à partir du 9 ^e retrait dans le mois pour les détenteurs d'Eurocompte CMB et VIP (par retrait)	1,00 €
- avec cartes GOLD MASTERCARD, VISA Premier ou PLATINUM	Gratuit
> dans une autre monnaie que l'Euro (13) :	
- avec carte PLATINUM	2,20 % du montant du retrait + 2,20 €
- avec cartes GOLD MASTERCARD, VISA Premier	2,20 % du montant du retrait + 2,20 €
- avec autres cartes	2,20 % du montant du retrait + 2,20 €

Retrait au guichet (Cash-Advance) avec carte bancaire :

> dans une agence Crédit Mutuel	Gratuit
> dans une autre banque, en Euro :	
- avec carte PLATINUM	Gratuit
- avec autres cartes	5,15 €

> dans une autre banque, dans une autre monnaie que l'Euro (13) :

- avec carte PLATINUM	Gratuit
- avec autres cartes	2,20 % du montant du retrait + 5,20 €

Paiement en Euro

Paiement dans une autre monnaie que l'Euro (13) :

> avec carte PLATINUM	Gratuit
> avec cartes GOLD MASTERCARD, VISA Premier	2,00 % du montant du paiement + 0,30 €
> avec autres cartes	2,00 % du montant du paiement + 0,30 €

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT CARTES

Opposition sur carte :	
> déclaration ou mainlevée à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire par la banque	19,00 €
> pour usage abusif	Gratuit
> pour autres motifs	Gratuit
Recherche sur opération carte :	
> fondée	Gratuit
> non-fondée	27,90 €
Réédition du code confidentiel :	
> en France	5,40 €
> expédition express à l'étranger (14)	81,20 €
Modification plafond carte	Gratuit
Refabrication carte :	
> perdue, volée ou renouvelée avant échéance (9) (15)	10,15 €
> détériorée	Gratuit
> frais supplémentaires pour envoi express à l'étranger (14)	81,20 €
Capture de carte	Gratuit

(6) Cotisation annuelle révisable.
(7) Gratuite la 1^{ère} année. Accès gratuit au site www.vip.cmb.fr
(8) Service accessible sur carte Mastercard, @cess, Visa classic, Vip Cirrus et Vip rechargeable.
(9) Réduction de 50 % pour les moins de 26 ans.
(10) Coût de la communication facturé par l'opérateur à la charge du client.
(11) Utilisation subordonnée à l'activation du service, après authentification du porteur, sur Domiwib ou auprès des guichets de la banque.
(12) Par opération.
(13) Opération pouvant donner lieu à la perception de frais de change, par la banque ou la banque du commerçant, refacturés au client.
(14) Expédition en 24 h ou 48 h selon pays.
(15) Remboursement de l'opération aux adhérents d'une assurance des moyens de paiement Assurcarte en cas de perte ou de vol, sous réserve des dispositions du contrat souscrit.

VIREMENTS

Réception de l'ordre par la banque en jour ouvrable (16) avant 18 h 00 : exécution de l'ordre le jour ouvrable suivant celui de la réception. Réception après l'heure limite : exécution le 2^e jour ouvrable suivant. 1 jour ouvrable supplémentaire pour l'exécution des ordres sur papier. Délai d'exécution maximum : 3 jours ouvrables sur les pays de l'Espace Economique Européen (17) ; hors pays de l'Espace Economique Européen il pourra être supérieur à 3 jours ouvrables. Exécution dans ces délais sous réserve d'exactitude des éléments fournis par le client et après éventuelle validation du gestionnaire de compte.

VIREMENTS FRANCE EN EURO ET VIREMENT SEPA (18)

Virement émis en faveur d'un compte :	
> tenu au (Crédit Mutuel)	Gratuit
> tenu dans une autre banque de la zone SEPA (France comprise) (19) :	
- occasionnel passé au guichet	2,85 €
- occasionnel passé par les services de banque à distance	Gratuit
- permanent initié au guichet (par virement)	1,14 €
- permanent passé par les services de banque à distance	Gratuit
- urgent	6,40 €
Virement reçu :	Gratuit
Virement Pay2you vers une adresse e-mail ou un numéro de téléphone mobile :	
- occasionnel passé par Domiwib (20)	0,10 € (21)
- occasionnel passé par un téléphone mobile (4) (4)	0,50 €

Service d'information supplémentaire sur virements SEPA (18)

> Avis d'exécution d'un virement SEPA	5,25 €
---------------------------------------	--------

VIREMENT FRANCE EN DEVISE ET VIREMENT INTERNATIONAL HORS CONDITIONS SEPA (22)

Virement émis :	
> virement occasionnel passé au guichet	0,10 % minimum 24,25 €
> virement occasionnel passé par le site Internet	0,08 % minimum 19,40 €
> virement permanent	13,15 €

> Commissions additives :

- commission de change (23)	0,05 % minimum 14,30 €
- tous frais au donneur d'ordre (24)	11,70 €
- émission de chèque de banque	39,60 €
- virement urgent	6,40 €
- frais par virement occasionnel incomplet (25)	6,55 €

Virement reçu :

> Virement	13,90 €
------------	---------

> Commissions additives :

- commission de change (23)	0,05 % minimum 14,30 €
- frais par virement occasionnel incomplet (25)	13,40 €

Services d'information supplémentaire sur virements hors conditions SEPA (22)

> Avis d'exécution d'un virement	5,25 €
> Avis de réception d'un virement	5,25 €
> Avis d'opération	2,20 €

(16) Jour ouvrable : jour au cours duquel la banque du client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

(17) Espace Economique Européen = les états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

(18) Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (n° de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode «SHARE» (frais partagés).

(19) L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) au 1^{er} janvier 2010 couvre l'Espace Economique Européen (21 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein) + la Suisse et Monaco.

(20) Réduction de 50 % pour les moins de 26 ans.

(21) Gratuit jusqu'au 31/12/2011.

(22) Les frais supplémentaires, pouvant être facturés par les correspondants étrangers, sont le cas échéant refacturés au réel.

(23) Commission non perçue pour les opérations en Euro.

(24) Si le mode «OUR» est exigé (tous frais à la charge du donneur d'ordre).

(25) Si des frais additionnels sur les virements reçus ou émis applicables dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, IBAN, BIC...) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque.

PRÉLÈVEMENTS / TIP

Prélèvement France et prélèvements SEPA ^[26]	
> Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
> opposition – Révocation de l'autorisation	Gratuit
> frais de prélèvement (par opération)	Gratuit
Sauf prélèvements émis par organismes financiers autres que Crédit Mutuel et ses filiales (maximum : 6 par mois)	0,92 €

[26] Le prélèvement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (n° de compte international) et d'un code BIC (code SWIF de la banque).

CHEQUES

Frais d'envoi de chèque à domicile :	
> en recommandé	Tarif postal en vigueur
> en envoi simple	1,35 €
Mise à disposition chèque en agence	Gratuit
Frais d'opposition sur chèque	13,55 €
Frais d'opposition sur chèque ou série de chèques	27,80 €
Frais d'émission de chèque de banque	11,90 €

EMISSION DE CHEQUES À L'INTERNATIONAL ^[22]

Paiement	0,10 % minimum 37,30 €
Impayé - Prorogation	45,70 €
Commission de change ^[23]	0,05 % minimum 14,30 €

REMISE DE CHEQUE À L'INTERNATIONAL ^[22]

(en devise ou en Euro payable à l'étranger)	
Encaissement SBF ^[27]	0,10 % minimum 33,25 €
Encaissement CAE ^[28]	0,10 % minimum 40,10 €
Impayé - Prorogation - Avis de sort	45,70 €
Commission de change ^[23]	0,05 % minimum 14,30 €

[27] Sauf bonne fin.
[28] Crédit après encaissement.

DATES DE VALEUR (EN JOURS CALENDAIRES)

Versement d'espèces	J (J : jour du versement)
Retrait d'espèces Guichet ou GAB	J (J : jour du retrait)
Remise de chèque	J + 1 ouvrable ^[46] (J : jour de comptabilisation)
Paiement de chèque	J (J : jour de présentation)
Virement en débit	J (J : jour de l'opération)
Virement en crédit	J (J : jour de réception des fonds)
Virement reçu avec change	J + 1 ouvrable (J : date de la valeur indiquée par banque émettrice)
Virement reçu sans change	J (J : date de la valeur indiquée par banque émettrice)
Virement émis avec change	J - 1 ouvrable (J : jour de l'opération)
Virement émis sans change	J (J : jour de l'opération)
Paiement de prélèvement	J (J : jour de l'échéance du prélèvement)
Paiement par carte :	
- cartes à débit immédiat	J (J : jour de l'opération)
- cartes à débit différé	J (J : dernier jour calendaire du mois)
Factures stockées du 21 du mois précédent au 20 du mois en cours	

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Les "forfaits Essentiel" Eurocompte CMB et Eurocompte VIP sont des abonnements à cotisation mensuelle intégrant compte de dépôt, tenue de compte, un relevé mensuel, chèque à domicile ^[29], carte bancaire de paiement, accès illimité aux services de banque à distance CMB Direct (Domweb, Domimobile, Domitel et Dominitel) ^[30].

EUROCOMPTE CMB

> Avec carte MAESTRO appel systématique	4,18 €
> Avec carte MAESTRO appel étranger - Arrêt de commercialisation : 1er juillet 2009	4,33 €
> Avec carte MASTERCARD débit immédiat	5,30 €
> Avec carte MASTERCARD débit différé	6,11 €
> Avec carte @ACCESS MASTERCARD débit immédiat	5,87 €
> Avec carte @ACCESS MASTERCARD débit différé	6,69 €
> Avec carte GOLD MASTERCARD débit immédiat	11,74 €
> Avec carte GOLD MASTERCARD débit différé	12,22 €
> Avec carte VISA débit immédiat	5,37 €
> Avec carte VISA débit différé	6,17 €
> Avec carte VISA Premier débit immédiat	11,99 €
> Avec carte VISA Premier débit différé	12,31 €
> Avec carte PLATINUM MASTERCARD	23,18 €

EUROCOMPTE DUO

A partir du 2^e Eurocompte CMB détenu dans le foyer, hors Eurocompte VIP, il est appliqué une réduction de 50 % sur la cotisation du 2^e Eurocompte CMB et des suivants. Offre soumise à conditions, réserves et exclusions.

EUROCOMPTE VIP (16 - 25 ANS) ^[31]

> Avec carte MAESTRO appel systématique	2,09 €
> Avec carte MAESTRO appel étranger - Arrêt de commercialisation : 1er juillet 2009	2,16 €
> Avec carte MASTERCARD débit immédiat	2,65 €
> Avec carte @ACCESS MASTERCARD débit immédiat	2,93 €

SERVICES OPTIONNELS EUROCOMPTE CMB ET EUROCOMPTE VIP ^[32]

> Seconde carte de paiement	Demi-tarif ^[33]
> Carte de retrait Cirrus ^[34]	0,78 €
> Personnalisation du visuel de la carte bancaire ^{[8] [9]}	0,83 €
> Assurcarte (Assureur : Suravenir Assurances) ^[35]	2,01 €
> Assurcarte Plus (Assureur : Suravenir Assurances) ^[35]	2,50 €
> Option Quiétude ^{[35] [36]}	1,00 €
> Prévi-Découvert (Assureur : Suravenir) ^{[35] [37]}	0,75 €
> Carte Mastercard Préférence ^[37]	Gratuit
> Carte Monéo Bleu ^[35]	0,60 €
> Monéo sur carte bancaire ^[35]	0,37 €
> Protection Juridique (Assureur : Suravenir Assurances) ^{[35] [37]}	3,75 €
> Relevé de compte mensuel	Gratuit
> Relevé de compte, autres périodicités (par relevé papier) ^[35]	1,03 €
Pocket Info :	
> relevé de compte bi-hebdomadaire ^[35]	2,28 €
> relevé de compte quotidien ^[35]	4,57 €
> alerte compte ^[38]	0,31 €

Débit 3 fois : - Arrêt de commercialisation : 1er mai 2011	
> utilisation de Débit 3 fois	nous consulter
Autorisation de découvert Eurocompte CMB ^[39] :	nous consulter
> frais de dossier	Gratuit
> montant forfaitaire - Article R313-4 du Code de la consommation (par trimestre, hors TAEG)	3,00 €
Autorisation de découvert VIP (pour les 18 - 25 ans) ^[39] :	0,00 % ^[40]
> frais de dossier	Gratuit
> montant forfaitaire - Article R313-4 du Code de la consommation (par trimestre, hors TAEG)	3,00 €

Dépassement d'autorisation ^[39] :	
> taux de l'autorisation de découvert Eurocompte CMB majoré de 3 points	
> montant forfaitaire - Article R313-4 du Code de la consommation (par trimestre, hors TAEG)	3,00 €

[29] Par envoi simple. Envoi recommandé : tarif postal en vigueur en supplément. Chèque en option pour les 16-17 ans dans l'Eurocompte VIP ; délivrance soumise à l'accord des représentants.

[30] Sous réserve des conditions d'utilisation, hors coûts des communications facturés par l'opérateur et hors coûts des services d'information Alertes Pocket - Info et Domiteo et, le cas échéant, de ceux des opérations réalisées. Services restreints pour les enfants mineurs.

[31] Après 1ère année de gratuité (hors options souscrites).

[32] Supplément mensuel aux "forfaits Essentiel" Eurocompte CMB et Eurocompte VIP.

[33] A partir de la seconde carte détenue sur un même compte, il est appliqué une réduction de 50 % sur la plus faible cotisation hors Eurocompte CMB des cartes détenues sur ce même compte.

[34] Option Eurocompte VIP uniquement.

[35] Demi-tarif dans le cadre de l'Eurocompte VIP.

[36] L'Option Quiétude est un ensemble d'avantages tarifaires sur certains frais liés au fonctionnement de votre compte.

[37] A partir de 18 ans.

[38] Tarif par alerte (Eurocompte VIP : 2 alertes gratuites/mois). Facturation en supplément et distincte de la cotisation Eurocompte CMB/VIP.

[39] Facturation trimestrielle des agios, TAEG indiqué sur le document contractuel et sur le relevé de compte - Plafonnement au taux de l'usure. Taux susceptible d'évolution.

[40] 0,00 % jusqu'à 200 €. Au-delà de 200 €, taux du découvert Eurocompte CMB.

GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHEQUE) : CRÉDIT MUTUEL FACIL'ACCÈS
Crédit Mutuel Facil'Accès est le forfait sécurité à cotisation mensuelle, réservé aux clients et sociétaires ne disposant pas de chèque, intégrant : compte de dépôt, tenue de compte, un relevé mensuel, carte Maestro, accès illimité aux services de banque à distance (Domweb, Domitel, Domimobile, Dominitel) ^[30], franchise mensuelle de 5 opérations de paiement ^[41] (virements, prélèvements, TIP, chèques de banque) pour le règlement des factures ne pouvant être payées par carte ou en espèces ^[42].

> Avec carte MAESTRO (appel systématique) 2,90 €

> commission d'intervention : 5,00 €

> Frais par mouvement (maximum : 12 opérations par mois) 5,00 €

[41] Hors opérations gratuites (Prélèvements au profit des organismes publics ou assimilés (impôt, EDF, etc.) et virements vers des comptes tenus au Crédit Mutuel).

[42] Au-delà de la franchise d'opérations, facturation des opérations à l'unité hors cotisation forfaitaire.

■ Prestation comprise dans le "forfait Essentiel" Eurocompte CMB.
Les tarifs des prestations signalées par un △ s'entendent TVA incluse (Taux de 19,60 % au 01/02/2011 susceptible d'évolution), les autres prestations n'étant pas assujetties à cette taxe.

Crédit Mutuel Arkéa - S.A. coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1 rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS BREST - Orias : 07 025 585

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Commission d'intervention : 8,35 €

> frais par mouvement (dans la limite de 208,75 €/mois soit 25 opérations/mois) 8,35 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Retour courrier NPAI ^[43] △	8,90 €
Frais par saisies - Avis à tiers détenteur - Opposition à tiers détenteur	66,00 €
Lettre de rappel pour régularisation :	
> envoi simple	11,65 €
> envoi recommandé	17,25 €
Frais pour opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public
	maximum 66,00 €

[43] N'habite pas à l'adresse indiquée.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ^[44]	11,65 €
Rejet de chèque inférieur ou égal à 50 € (par chèque rejeté) ^{[45] [46]}	30,00 €
Rejet de chèque supérieur à 50 € (par chèque rejeté) ^{[45] [46]}	50,00 €
Rejet de tout autre ordre de paiement (par opération rejetée) ^[47]	montant du paiement rejeté plafonné à 20,00 €

[44] Frais perçus en cas de paiement du chèque.

[45] Tarif incluant : lettre d'information préalable au rejet de chèque, commission d'examen de compte, lettre d'injonction, déclaration Banque de France, affectation de provision, information mandataire, certificat de non-paiement.

[46] Tarif pouvant être perçus en plusieurs mouvements sur le compte.

[47] Sont exclus de cette tarification les rejets pour des prélèvements liés à des créances dont le paiement a été suspendu, étalé ou annulé par une Commission de surendettement.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT

Découvert autorisé en compte ^[48] :	nous consulter
> frais de dossier	8,00 €
> montant forfaitaire - Article R313-4 du Code de la consommation (par trimestre, hors TAEG)	3,00 €

Découvert non convenu ou dépassement d'autorisation ^[49] :

> taux de l'autorisation de découvert autorisé en compte majoré de 3 points

> montant forfaitaire - Article R313-4 du Code de la consommation (par trimestre, hors TAEG) 3,00 €

Assurance décès Prévi-Découvert ^[49] :

> adhérent seul 10,00 €

> adhérent + co-adhérent 19,00 €

[48] Facturation trimestrielle des agios, TAEG indiqué sur le document contractuel et sur le relevé de compte - Plafonnement au taux de l'usure. Taux susceptible d'évolution.

[49] Cotisation annuelle révisable - Montant assuré à concurrence du découvert autorisé et plafonné à 2 000 € par adhérent - Assureur : Suravenir.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Frais d'émission de chèque de banque sur livrets	11,90 €
Prélèvement sur autres comptes que compte de dépôt :	
> Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
> opposition - Révocation de l'autorisation	Gratuit
> frais de prélèvement (par opération)	Gratuit
sauf prélèvements émis par organismes financiers autres que Crédit Mutuel et ses filiales (maximum : 6 par mois)	0,92 €

PLACEMENTS FINANCIERS

TRANSFERTS INTERBANCAIRES (DANS UN ÉTABLISSEMENT AUTRE QUE LE CRÉDIT MUTUEL) △	
PEA, Compte de titres	100,50 €

ACHAT ET VENTE EN BOURSE FRANCE

Frais de prise d'ordre au guichet	4,55 €
Ordre de Bourse passé au guichet :	1,40 %
> minimum	13,90 €
> minimum pour bons et droits de souscription	5,40 €
> introduction - privatisation	Gratuit
Ordre de Bourse passé par CMB Direct ^[50] :	0,65 %
> minimum	8,00 €
> minimum pour bons et droits de souscription	5,40 €
> introduction - privatisation	Gratuit
Commission de règlement différé	0,40 %
Commission de prorogation sur ordre avec SRD	0,60 %
> minimum	8,50 €
Ordre tombé ou annulé	Gratuit

ACHAT ET VENTE EN BOURSE ÉTRANGÈRE AU GUICHET

Frais de prise d'ordre	4,55 €
Ordre de Bourse ^[51]	1,50 %
> minimum	45,00 €
Ordre tombé ou annulé	10,90 €

FRAIS DE SOUSCRIPTION SUR OPCVM INTERNES (HORS FCP À CAPITAL GARANTI)

Forfait	Gratuit
Droits d'entrée	maximum 1,00 %

FRAIS DE SOUSCRIPTION SUR OPCVM EXTERNES

Forfait	26,00 €
Droits d'entrée	selon notice de l'OPCVM

LES DROITS DE GARDE ^[52] ^[53] ^[54] △

Frais fixes par compte	28,00 €
Frais par ligne hors valeurs Crédit Mutuel	3,65 €
Facturation proportionnelle hors valeurs Crédit Mutuel	0,21 %
Maximum de facturation (par an et par sociétaire)	295,00 €

RELEVÉ SPÉCIFIQUE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Relevé de portefeuille	Gratuit
Relevé d'impôt sur la fortune	65,00 €

[50] Domweb, Domimobile et Dominitel

[51] Hors frais d'intermédiaires.

[52] Les droits de garde sont prélevés annuellement sur la base des positions arrêtées au 30 juin.

[53] Gratuit pour les moins de 26 ans si la valorisation du portefeuille est inférieure à 10 000 €.

[54] Non facturés en cas de détention uniquement de parts sociales B et/ou L du CMB.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)

Assurcarte (Assureur : Suravenir Assurances)	26,80 €
Assurcarte Plus (Assureur : Suravenir Assurances)	33,35 €

ASSURANCE ET ASSISTANCE « VIE QUOTIDIENNE » (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)

Protection juridique (Assureur : Suravenir Assurances)	à partir de 51,00 €
--	---------------------

SUCCESSION

Ouverture de succession ^[55] △ :	
< à 500 €	Gratuit
≥ 500 € et < 3 000 €	60,00 €
≥ 3 000 € et < 15 300 €	229,00 €
≥ 15 300 € et < 50 000 €	317,00 €
≥ 50 000 €	477,00 €

[55] Commission perçue à l'ouverture de la succession en fonction des actifs détenus au CMB par le défunt.

